

Dernières informations Séjour « Portugal : la mondialisation d'hier à aujourd'hui

Dates: du dimanche 7 avril au vendredi 12 avril 2024.

Effectif: 49 jeunes (21 filles - 28 garçons)

⊃ <u>Equipe pédagogique</u> :

Mme LOZES-BESSOUT Stéphanie M. NAVARRI Mikaël Mme CORTIJO Véronique M. HAREL Florian

⇒ <u>Lieux d'hébergement</u>:

Lundi 08/04 Auberge de jeunesse « Nice Way »

PORTO

Mardi 09/04 Auberge de jeunesse « Nice Way »

Mercredi 10/04 CASCAIS

Transport: AUTOCARS VINCENT VOYAGES

Contact téléphonique: En cas d'urgence seulement, 24h/24h (SMS ou appel téléphonique)

Mme Stéphanie Lozes-Bessout 206.03.51.77.16

Départ : Dimanche 7 avril

Rendez-vous à 17h00 - Quai Souchet (Au niveau de l'Hôtel Mercure)

PREVOIR LE PIQUE-NIQUE DU DIMANCHE SOIR dans un sac à dos + 1 GOURDE

Retour: Vendredi 12 avril

Rendez-vous entre 10/11 heures - Quai Souchet (Au niveau de l'Hôtel Mercure) Confirmation par SMS

→ Argent de poche

Il n'y a aucune utilité à donner plus de 50 € à votre enfant.

⊃ <u>Téléphone portable / affaires personnelles</u>

Bien que nous en déconseillons fortement l'usage car nous sommes sur un forfait Europe, le téléphone portable sera toléré la journée pour la prise de photos et pour les communications téléphoniques uniquement après le repas du soir (19h30/20h) et ce jusqu'au coucher (vers 22h30/23h).

Le téléphone sera ramassé par l'encadrement au moment du coucher et conservé dans une enveloppe individuelle au nom du jeune.

Il sera remis aux jeunes lors des « quartiers libres ».

L'établissement ne pourra être tenu pour responsable en cas de perte, vol, casse, chute du téléphone portable sur l'ensemble du séjour.

Chaque élève est responsable de ses affaires personnelles et notamment de ses bagages.

Documents administratifs et sanitaires

Merci de remettre au plus vite à Mikaël ou Mme Lozes-Bessout les documents ORIGINAUX suivants :

| L'original | de la | carte | nationa | le d'ide | ntité o | u pass | eport |
|------------|-------|-------|---------|----------|---------|--------|--------|
| L'original | de la | carte | europé | enne d'a | assurar | nce ma | aladie |

Tout traitement médical devra être accompagné d'une ordonnance et remis à Mikaël. En cas de maladie pendant le séjour, le collège fera l'avance des frais médicaux. Le remboursement sera réclamé à la famille lors de la remise des justificatifs.

➡ Règles de vie

Le collège Saint-Joseph inscrit ses activités dans le cadre général de la protection des mineurs qui s'exprime par un certain nombre d'interdictions réglementaires que chaque responsable et son équipe ont à faire respecter. Ainsi en est-il des dispositions relatives à l'usage du <u>tabac</u>, de <u>l'alcool</u> ou des <u>drogues</u> par des mineurs.

Le collège s'inscrit aussi, par ses orientations éducatives, dans une démarche de prévention contre tous les mécanismes de dépendance abusive et pour une réelle éducation à la santé sous toutes ses formes.

<u>En conséquence</u> : Tout manquement à ces dispositions pourra entraîner de la part du responsable du séjour des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du jeune (retour à la maison).

<u>Une attitude exemplaire de chaque jeune est impérative</u>, en termes de comportement, tenue vestimentaire et de langage.

Pour des raisons de sécurité, le <u>port du badge</u> présenté ci-dessous est <u>obligatoire</u> du lever au coucher de l'élève.



Pour que tout fonctionne...

Vos bagages doivent être limités. Merci d'être à l'heure lors du départ et de l'arrivée...
Pour toutes questions, ne pas hésiter à contacter nous contacter (numéros communiqués plus haut).